Code de rédaction interinstitutionnel européen

http://publications.europa.eu/code/fr/

Introduction

Le présent ouvrage est une première. Publié à l'origine en 1997 dans onze langues de travail de la Communauté et actuellement en train d'être élargi à vingt-trois langues, il est destiné à servir, dans toutes les institutions, d'outil de référence de la chose écrite.

Sa mise au point a nécessité la création d'un comité directeur interinstitutionnel, qui a désigné une série de représentants dans chaque institution et pour chaque langue. Ceux-ci mènent leurs travaux sous la tutelle d'un groupe de coordination localisé à l'Office des publications. Le présent Code de rédaction est le résultat de leurs travaux.

La matière première est abondante. Toute organisation produisant de l'écrit se forge, en effet, tôt ou tard, des outils de référence à usage interne, dont les participants à la procédure s'inspirent largement. L'effort d'harmonisation nécessaire entre des pratiques parfois divergentes est accompli dans la perspective du multilinguisme des institutions, qui exige la comparabilité des textes dans toutes les langues officielles en même temps que le respect du génie propre à chaque langue.

Les conventions uniformes retenues priment en principe toute autre solution proposée ailleurs ou utilisée antérieurement; leur application s'impose à tous les stades de la procédure écrite.

Convaincus de l'imperfection du présent ouvrage, ses auteurs ne doutent pas qu'il soit appelé à être amendé et complété. Ils invitent ses utilisateurs à signaler toute erreur, omission ou suggestion au service suivant:

Office des publications officielles
des Communautés européennes
Coordination «Code de rédaction»
Kate THYLANDER/Bernard LAHURE
Unité B2 — Services éditoriaux
2, rue Mercier
2985 Luxembourg
LUXEMBOURG
Tél. +352 2929-44034, +352 2929-42378
Fax +352 2929-44631